

Conseil municipal du 21 juin 2018

Participants : René Mouysset, Clément Chauchard, Franck Chincholle, Philippe Couderc, Jean-Christophe Coupat, Monique Delcausse, Christian Duraisin, Bernard Martin, Bruno Pélissier, Brigitte Tuéry.

Absents : Frédéric Lavigne, Didier Mai-Andrieu, Jean Muratet, Isabelle Viguier (procuration donnée), Séverine Véquaud.

1 - Délibération : création poste d'agent de maîtrise

En raison des possibilités de promotion interne, monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'agent de maîtrise permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires et la suppression d'un emploi d'agent technique principal 1^{ère} classe permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires

Le conseil municipal décide d'adopter la modification des emplois proposés et d'inscrire au budget les crédits correspondants (10 voix – 1 abstention).

2 - Délibération : création régie camping municipal

Il est institué une régie de recettes auprès de la Trésorerie de Baraqueville pour le camping municipal de la commune de Sauveterre de Rouergue. Cette régie fonctionne du 5 avril au 5 novembre. La régie encaisse la vente de jetons douche et le branchement EDF. Les recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : espèce – chèque. Elles sont perçues contre remise à l'usager de ticket.

3 - Délibération : tarif camping municipal

Après la création de la régie du camping municipal, il est nécessaire de fixer les tarifs qui seront appliqués.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs du camping municipal :

- Jeton douche 1.50 €
- Branchement EDF 2.00 €

4 - Délibération : nouveau contrat de licence de marque « Sauveterre » et « le couteau de Sauveterre » avec la société Laguiole Tradition

Monsieur le Maire rappelle que la délibération du 17 mai 2018 résiliait le contrat licence de Marque « Sauveterre » et « le couteau de Sauveterre » avec la Société GETEVE PRODUCTION (anciennement GAUMONT TELEVISION).

Il est nécessaire de signer le nouveau contrat de licence de marque « Sauveterre » et « le couteau de Sauveterre » avec la Société LAGUIOLE TRADITION représentée par M. VALAT.

Après lecture et examen du contrat, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat et toutes pièces s'y rapportant.

5 – Délibération : renouvellement ligne de trésorerie

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de demande de renouvellement d'ouverture de ligne de trésorerie.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire et après échange de vues décide :

- la commune de Sauveterre de Rouergue a contracté une ligne de trésorerie d'une durée de 12 mois de 45 000 € (taux 0.90 %) auprès du crédit agricole
- prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au paiement des intérêts et au remboursement du capital exigible à la date d'expiration de la convention.
- le conseil municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

6 - Arrêté : décision portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un suppléant

Ghislaine DELES est nommée régisseur titulaire de la régie de recettes du camping municipal. En cas d'absence, elle sera remplacée par Corinne Vincent. Ghislaine DELES n'est pas astreinte à constituer un cautionnement. Ghislaine et Corinne ne percevront pas d'indemnité de responsabilité.

Questions diverses

- Un dossier de demande d'aide financière supplémentaire relatif à la réhabilitation de la grange boulevard de la Mérette sera envoyé au Conseil Départemental.
- Une réunion pour la signalétique de l'espace santé est prévue le 26 juin 2018 à 10 heures en mairie.
- Des plaques concernant la numérotation des habitations pour le bourg de Sauveterre de Rouergue ont été commandées en céramique (Atelier Gaelle Abolivier – céramique et gravure). Deux modèles nous seront présentés pour déterminer la couleur.
- Le projet relatif à la 32^{ème} fête de la lumière a été présenté au conseil municipal.
- Après vérification de l'usure du battant de la cloche de l'église de Jouels, le cuir sera remplacé.
- Concernant l'aire de jeux à l'Oratoire (Sauveterre de Rouergue), des devis sont en attente pour la réfection du sol en gazon synthétique.
- Le Refuge Mutualiste Aveyronnais (mutuelle santé solidaire) propose aux habitants de la commune une réunion salle du four banal le mardi 26 juin 2018 à 10 h.
- Le pont bascule de Jouels ne passe plus au contrôle car il présente des déformations dues à sa longueur. Voir s'il existe des aides pour une éventuelle réparation.
- La journée de lancement d'oreilles en balade est le 9 juillet 2018.
 - * de 10h00 à 17h30 Oreilles en Balade dans les villages – accueil toute la journée dans les mairies
 - * à 18h00 inauguration à l'espace G. Alauzet à Rieupeyroux
 - * à 19h00 possibilité de restauration sur place devant l'espace culturel avec le marché Oreilles en Balade des producteurs du village.

Prochain conseil municipal :

le 26 juillet 2018 à 20 h 30